Nouveauté

La carte Tattoo pour les Collégiens

Le Département de l'Isère, en collaboration avec la Caf de l'Isère, lance le nouveau dispositif Tattoo Isère qui remplacera pour la prochaine rentrée scolaire le Pack'loisirs.
Fini le chéquier papier « Pack'rentrée » pour les collégiens ! Place à « Tattoo Isère, où t'as tout », la nouvelle carte d'avantages sport, culture, loisirs pour les activités annuelles des collégiens. Plus simple pour les collégiens, cette nouvelle carte est en plus gratuite ! Pour bénéficier de ses avantages il suffit de quelques clics car l'inscription se fait désormais en ligne sur le site du Conseil Départemental de l'Isère ***https://www.isere.fr/actualites/tattoo-isere-la-carte-ou-tas-tout*** et les familles la recevront dans leur boîte aux lettres à la rentrée.

Tattoo Isère propose gratuitement aux collégiens une carte d'une valeur de 60 € pour les activités sportives, culturelles et artistiques annuelles. Ce montant est bonifié par la Caf de l'Isère à hauteur de 45 € pour les activités culturelles et artistiques des familles dont le QF est inférieur à 800 €.

Les nouveautés sont les suivantes :

• le dispositif devient gratuit pour les 65 000 collégiens isérois (avant c'était 8 euros) ;

• la carte « Tattoo Isère », c'est une seule carte pour toute la scolarité au collège (avant c'était un chéquier à commander tous les ans) ;

• une cagnotte de 60 euros financée par le Département de l'Isère pour les inscriptions annuelles aux activités sportives, culturelles ou artistiques (avant c'était deux chèques de 15 euros) ;

• un bonus culture de 45 € financé par la Caf de l'Isère pour les familles dont le QF est inférieur à 800 €, soit 105 euros d'avantages ;

• 10 € par an pour les achats en librairie déductible des 60 € de la cagnotte (avant c'était 8 euros) ;

• c'est un outil de paiement et une application sécurisée pour effectuer directement les transactions chez les partenaires affiliés (avant c'était des chèques à remettre au partenaire) ;

• des bons plans proposés toute l'année depuis l'espace partenaire Tattoo Isère (offres spéciales, réduction, gratuité… pour des places de cinéma, billetteries sportives, spectacles…) qui viendront remplacer les bons de réduction du Pass'loisirs ;